

Anticiper pour «vieillir chez soi»

GLAND Adapter son logement au vieillissement au lieu d'être forcé à un douloureux déménagement: c'est ce que la Ville veut offrir.

Qu'elle peut être difficile, cette étape: l'âge avançant, quitter son logement, son quartier, ses amis, pour un endroit plus adapté à, par exemple, une mobilité réduite.

Pour éviter ce déménagement émotionnellement lourd, la Municipalité de Gland propose un projet, nommé «Vieillir chez soi». Comme son nom l'indique, l'idée est d'anticiper en adaptant son appartement à la mobilité et à la santé liées à l'âge qui avance.

«Cela permet aux 55 ans et plus de devenir acteurs de leur

maintien à domicile, car les infrastructures d'accueil (EMS, appartements protégés) ne pourront pas suivre.

Ce projet, mené en partenariat avec Pro Senectute Vaud, concernera d'abord les 14 immeubles des Retraites Populaires à Gland. Il comprendra l'adaptation des salles de bains et des baignoires, la pose de mains courantes, l'installation de rampes, des ascenseurs, l'accessibilité de l'immeuble, etc. Ces mesures seraient prises en charge par la régie.

3300 personnes concernées

Le but est cependant d'étendre le concept à toute la ville. Les 3300 seniors recevront un courrier cet automne pour les informer du projet.

En parallèle des aménagements architecturaux prévus pour 2023, la commune et Pro Senectute souhaitent aussi mettre en place des réseaux de solidarité au sein des immeubles, et proposer la visite d'un référent social itinérant. Ces démarches sont prévues dès 2024.

Un chargé de projet communautaire serait mandaté sur quatre ans, pour un coût de 360 000 francs, en partie pris en charge par Pro Senectute Suisse, l'Etat de Vaud et les Retraites Populaires. En plus,



Cela permet aux 55 ans et plus de devenir acteurs de leur vieillissement.”

ISABELLE MONNEY
MUNICIPALE RESPONSABLE
DES AFFAIRES SOCIALES
À GLAND

vieillissement. Le fait que les gens restent chez eux sera aussi bénéfique pour la mixité intergénérationnelle», argumente Isabelle Monney, municipale responsable des affaires sociales.

Sans compter qu'avec le vieillissement de la population, il faudrait privilégier le

25 000 francs seront comptés pour la communication et les frais du projet. La participation de la Ville de Gland atteindrait 115 000 francs.

Le Conseil communal devra se prononcer en septembre prochain. **LOS**



Isabelle Monney et ses collègues de la Municipalité proposent aux Glandois d'adhérer au programme «Vieillir chez soi». SIGFREDO HARO